

# LE POULET CANADIEN

## Les antibiotiques et l'industrie avicole – Vidéos de communication

**Voyez les nouvelles vidéos sur l'utilisation et la résistance aux antibiotiques!**

L'utilisation et la résistance aux antibiotiques sont un sujet chaud pour les agriculteurs, les responsables gouvernementaux et les cercles journalistiques.

Le gouvernement fédéral a tout récemment publié un cadre d'action fédéral pour la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation au Canada, ce qui indique le niveau de priorité accru qu'accorde le gouvernement fédéral à ces questions. On peut trouver plus d'information sur ce cadre à l'adresse [canadiensensante.gc.ca/drugs-products-medicaments-produits/antibiotic-resistance-antibiotique/antimicrobial-framework-cadre-antimicrobiens-fra.php](http://canadiensensante.gc.ca/drugs-products-medicaments-produits/antibiotic-resistance-antibiotique/antimicrobial-framework-cadre-antimicrobiens-fra.php).

Les agriculteurs et tous les intervenants doivent être conscients des questions et préoccupations et participer à la stratégie de l'industrie pour réduire leur utilisation quand c'est possible afin de conserver des options de traitement efficace.

Les Producteurs de poulet du Canada ont créé une série de vidéos intitulée *Les antibiotiques et l'industrie avicole*. Cette série en quatre parties est conçue pour communiquer les enjeux de l'utilisation et de la résistance aux antibiotiques directement aux producteurs et aux intervenants de l'industrie. Tout au long des vidéos, les grands enjeux de la

**SUITE PAGE 2**



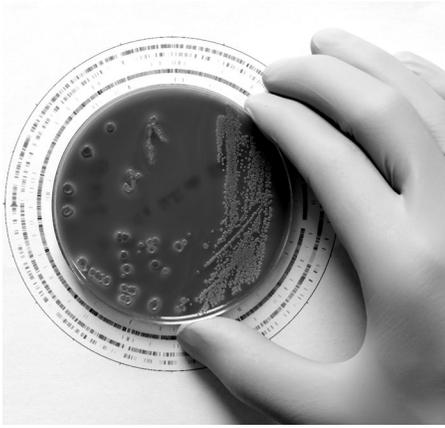
### dans ce numéro

**3** | La fiche de troupeau électronique sera disponible ce printemps !

**5** | Mise à jour concernant le Conseil de recherches avicoles du Canada

**4** | Ce producteur de poulet de C.-B. est un jeune « agbassadeur » exceptionnel

**6** | Mélanges définis de spécialité



SUITE DE LA PAGE 1



résistance aux antibiotiques de leur utilisation sont expliqués tout en traitant du rôle de chaque intervenant comme partie de la stratégie de l'industrie.

Ces vidéos peuvent être visionnées sur le site Web de votre office provincial.

Voici le résumé des quatre chapitres :

#### **Chapitre 1 : utilisation des antibiotiques**

Ce chapitre traite des raisons du recours aux antibiotiques en agriculture, du système de classement pour l'importance des antibiotiques, des types d'antibiotiques utilisés au sein de l'industrie avicole et de la nécessité d'y avoir recours de façon responsable.

#### **Chapitre 2 : résistance aux antibiotiques**

Ce chapitre traite de la signification de résistance aux antibiotiques, de la façon dont cette résistance se développe, des tendances canadiennes de la résistance et des risques associés à la résistance aux antibiotiques.

#### **Chapitre 3 : stratégie de l'industrie**

Ce chapitre précise les éléments de la stratégie d'utilisation des antibiotiques des Producteurs de poulet du Canada. Cette dernière est conçue pour réduire l'utilisation et pour inspirer confiance aux consommateurs et au gouvernement.

#### **Chapitre 4 : tout le monde doit se mobiliser**

Ce chapitre est axé sur la façon dont les producteurs et tous les intervenants peuvent se mobiliser dans la stratégie de réduction en appliquant de bonnes pratiques de production dans leur segment de la chaîne de production.



Dans chaque chapitre, la Dre Martine Bouliane, titulaire de la chaire de Recherche avicole de l'Université de Montréal, décrit le contexte et explique les concepts traités.

La stratégie sur l'utilisation des antibiotiques de l'industrie avicole est axée sur l'importance de l'utilisation responsable et de pouvoir le démontrer aux consommateurs et au gouvernement. Ces vidéos contribuent à renforcer la nécessité d'une utilisation responsable des antibiotiques et d'en réduire l'utilisation quand c'est possible.

Pour obtenir plus d'information sur la stratégie sur l'utilisation des antibiotiques des Producteurs de poulet du Canada, visitez [www.produc-teursdepoulet.ca/nos-defis/les-antibiotiques/](http://www.produc-teursdepoulet.ca/nos-defis/les-antibiotiques/). 



# La fiche de troupeau électronique sera disponible ce printemps !

Les Producteurs de poulet du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada ont ensemble développé une version électronique de la fiche de troupeau actuelle (fiche d'élevage).

L'avantage de la fiche électronique est qu'elle réduit le volume de papier que l'on garde à la ferme, tout en conservant les données de traçabilité dont les producteurs ont besoin. Comme ils doivent fournir des copies de leurs audits annuels, on leur recommande de conserver tous les dossiers dans une chemise afin qu'ils puissent les produire sur demande.

Un projet pilote pour tester la fiche de troupeau électronique s'est déroulé dans plusieurs provinces, en collaboration avec les offices provinciaux. Les producteurs et les transformateurs participants ont eu l'occasion de fournir leur rétroaction et de formuler leurs suggestions dans un questionnaire retourné aux deux offices nationaux sur la façon d'améliorer et de faciliter l'utilisation de la fiche PDF qui peut être complétée à l'ordinateur. Les producteurs pourront continuer à utiliser la fiche de troupeau papier ou ils pourront adopter la fiche électronique.

La fiche électronique peut être envoyée au transformateur soit électroniquement par courriel, soit imprimée et télécopiée. Il est important que le producteur vérifie avec son transformateur s'il peut lui envoyer la fiche par voie de l'électronique pour s'assurer d'avoir la bonne adresse courriel et le processus approprié. Quand la fiche PDF est prête à envoyer par voie électronique trois ou quatre jours avant la livraison au transformateur, une signature numérique doit être apposée dans le champ de signature. Le producteur doit ensuite conserver une copie de la fiche électronique dans son ordinateur afin de la compléter en la rouvrant et en l'actualisant le jour de la livraison. Il devra alors enlever la signature et l'apposer de



## FEUILLE D'INFORMATION SUR LE TROUPEAU

VERSION 7.0a

|  |        |                         |  |                                 |                         |
|--|--------|-------------------------|--|---------------------------------|-------------------------|
| Nom du producteur/entreprise   |        | Code producteur/# quota |  | Date de placement               |                         |
| N° de poulailler   | Espèce | Catégorie/sexe          | Âge des oiseaux  | N <sup>o</sup> d'oiseaux placés | N <sup>o</sup> expédiés |
| Certification PASAF (PPC)/PSAF (ÉDC) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |        | Densité :               | kg/m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> lb/pi <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> kg/pi <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> espace/oiseau |                                 |                         |

**SECTION A – INFORMATION SUR LES MÉDICAMENTS ET LES VACCINS**

| N° de la question | Description  | Oui                      | Non                      | Si oui :     |
|-------------------|--|--------------------------|--------------------------|--------------|
| 1.                | Des médicaments ou des vaccins ont-ils été administrés au couvoir?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A, B, D, E * |
| 2.                | Des vaccins ont-ils été administrés à la ferme?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A, B, D, E   |
| 3.                | Des maladies ou des syndromes non traités ont-ils été diagnostiqués dans le troupeau?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | G            |
| 4.                | Des médicaments ont-ils été administrés dans le cadre d'un traitement?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A à G *      |
| 5.                | Les rations contenaient-elles, dans les 7 jours précédant l'expédition dans le cas des poulets et dans les 14 jours précédant l'expédition dans le cas des dindons, des médicaments assortis d'une période de retrait? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A, D, E *    |
| 6.                | Des médicaments dont l'usage est en dérogation des directives de l'étiquette ont-ils été administrés dans la moule?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A, D, E *    |
| 7.                | Des médicaments de catégorie I (ex. ceftiofur - Excenel™, enrofloxacin - Baytril™) ont-ils été utilisés à la ferme de manière préventive?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | A à F *      |

\*Inclure les ordonnances de tous les médicaments utilisés en dérogation des directives de l'étiquette

INSCRIVEZ LES RÉPONSES AFFIRMATIVES DANS LE TABLEAU (UTILISEZ LE GUIDE CI-DESSUS POUR REMPLIR LES COLONNES)

| N° de la question (ex. 1 à 7 ci-dessus) | (A) Nom du médicament ou du vaccin | (B) Date du premier traitement | (C) Date du dernier traitement | (D) Période de retrait (jours) | (E) Date de commercialisation selon la période de retrait | (F) Dose | (G) Maladie ou syndrome et rétablissement du troupeau (initiales) |
|---|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|---|----------|---|
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |
|   |                                    |                                |                                |                                |   |          |   |

**SECTION B – INFORMATION SUR LA PÉRIODE DE JEÛNE ET SUR LE CHARGEMENT**

|  |   |                      |  |                                       |             |
|--|---|----------------------|--|---------------------------------------|-------------|
| Date prévue d'atrapage :   | M | J                    | Heure AM PM                                    | Heure de début réelle de l'atrapage : | Heure AM PM |
| Date prévue de transformation :  | M | J                    | Heure AM PM                                    | Heure du dernier accès à l'eau :      | Heure AM PM |
| Interruption de l'approvisionnement en aliment au cours des 48 dernières heures? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |   |                      | Début du jeûne précisé par le transformateur : |                                       |             |
| Heure à laquelle les aliments n'étaient plus accessibles :   |   |                      | Heure AM PM                                    |                                       |             |
| 1 <sup>er</sup> étage  |   | 2 <sup>e</sup> étage |  | 3 <sup>e</sup> étage                  |             |
| M  | J | Heure AM PM          | Heure AM PM                                    | Heure AM PM                           | Heure AM PM |

Commentaires : \_\_\_\_\_  
 Consigner, au besoin, vos observations additionnelles sur l'état du troupeau durant la période de démarrage et de croissance ou lors de la capture sur d'autres feuilles.  
 Je confirme qu'à ma connaissance l'information consignée dans la présente Feuille d'information sur le troupeau est juste et complète et que les maladies du troupeau ayant pu être diagnostiquées au moyen de tests de laboratoire et (ou) de signes cliniques facilement observables ont été déclarées sur ce formulaire, et que j'ai suivi les périodes de retrait selon l'ordonnance vétérinaire, les indications sur les étiquettes et/ou selon les instructions de la meunerie.

Signature du producteur : \_\_\_\_\_  
 Nota : Ces renseignements sont confidentiels entre le producteur et le transformateur.

COURRIEL

SAUVE-GARDER

IMPRIMER

EFFACER LE FORMULAIRE

nouveau dans le champ de signature ce jour-là.

Une marche à suivre détaillée pour remplir la fiche de troupeau électronique et créer une signature numérique accompagnera la fiche. Il importe que les producteurs prennent le temps de bien lire les instructions avant de procéder.

La tenue de dossiers sert à prouver que vous avez le contrôle de votre exploitation. L'utilisation de la fiche d'élevage répond aux exigences de l'ACIA pour les oiseaux destinés à la transformation. Il est important

que les producteurs donnent tous les renseignements demandés, même pour ceux qui envoient leurs produits à des usines de transformation inspectées par les provinces. La fiche d'élevage permet de consigner l'information sur les vaccins, les médicaments et les maladies, de même que sur le retrait des aliments et la capture. Une bonne tenue de dossiers montre au gouvernement et aux consommateurs que nous produisons des aliments sains et que les producteurs font bien ce qu'ils disent faire. **R**

## Ce producteur de poulet de C.-B. est un jeune « agbassadeur » exceptionnel

Un jeune homme « né pour l'agriculture » est récipiendaire du 2015 B.C. and Yukon Outstanding Young Farmer Award.

L'éleveur de poulet d'Abbotsford Kerry Froese et son épouse Anita, les deux âgés de 37 ans, ont reçu le prestigieux prix de la présidente sortante du programme B.C. & Yukon Outstanding Young Farmer, Jennifer Woike, et des juges Walt Goerzen, Lisa Taylor et Al Timms lors d'une brève cérémonie à Abbotsford, le 15 janvier. Kerry et Anita auront l'honneur de représenter la région de la Colombie-Britannique et du Yukon lors de l'événement national des Jeunes Agriculteurs d'élite du Canada, qui aura lieu à Edmonton, Alberta, plus tard cette année.

Kerry est administrateur remplaçant pour la C.-B. au Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada, en plus de servir comme membre du Comité des relations avec les consommateurs.

Produire 1,9 million de kilos de poulet par année peut suffire à la plupart des gens, mais Kerry a aussi la passion d'être « agbassadeur » pour la gestion de l'offre et pour les jeunes agriculteurs. Il est un membre fondateur de B.C. Young Farmers et président de la Table pancanadienne de la relève agricole. Après avoir servi à titre de vice-président et président de la B.C. Chicken Growers Association, il a été élu au B.C. Chicken Marketing Board, en 2013. Ses efforts pour promouvoir l'agriculture et son talent naturel d'autodérision étaient bien en évidence quand il a joué le rôle du vilain dans les très populaires vidéos « Chicken Squad » produites par la BCCGA l'an dernier. Regardez-les à [www.chickensquad.ca](http://www.chickensquad.ca).

Ses parents ont débuté avec un élevage de reproducteurs de poulets à griller et une culture de framboises, ajoutant plus tard un élevage de poulets à griller. Après que Kerry eût commencé à gérer les fermes lorsqu'il était adolescent, la famille a converti toute l'opération pour produire du poulet à griller.



Au début des années 2000, la famille a consolidé ses contingents avec Triple F (Froese Family Farm) Entreprises et construit deux nouveaux poulaillers à deux étages de 500 X 52 pieds chacun sur un nouveau terrain de 20 acres.

« Beaucoup de poulaillers à plusieurs endroits en compliquait passablement la gestion, alors que le nettoyage après chaque cycle de croissance de huit semaines était très long et difficile, se rappelle Kelly. Nous sommes passés de 15 planchers avec automatisation minimale à deux emplacements à quatre planchers avec automatisation ultra-moderne sur une seule ferme. »

Depuis, ils ont ajouté aux poulaillers des caméras, des balances et des lumières attirantes à LED novatrices sur les lignes de distribution d'aliments et d'eau pour améliorer la production, ainsi qu'un gros compresseur d'air et un brumisateur à jet thermique pour accélérer et rendre plus efficace le nettoyage et la désinfection.

Célébrant 35 ans, le programme des Jeunes Agriculteurs d'élite du Canada est un concours annuel visant à reconnaître des agriculteurs qui font preuve d'excellence dans leur profession et qui font la promotion de l'extraordinaire contribution de l'agriculture. Le concours s'adresse aux participants de 18 à 39 ans dont le revenu principal provient de la ferme. Ils sont sélectionnés dans sept régions à l'échelle du Canada et le concours fait deux gagnants nationaux chaque année.

Les Jeunes Agriculteurs d'élite du Canada 2015 seront choisis à l'événement national qui prendra place à Edmonton, Alberta, du 17 au 22 novembre 2015. 



## Mise à jour concernant le Conseil de recherches avicoles du Canada

Les Producteurs de poulet du Canada, de concert avec les quatre autres offices avicoles nationaux, ont créé le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) en 2001 afin de stimuler l'innovation, la science et l'éducation en matière de recherche avicole. Le Conseil a reçu le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement ciblant les besoins actuels et futurs de l'industrie.

Depuis sa création, le CRAC a financé presque 90 projets différents et multiplié la valeur de ses investissements industriels dans un rapport de 3,4:1, pour un financement total dépassant les 14 millions \$. Le financement du CRAC s'est réparti dans les champs de la recherche primaire, appliquée, sur l'innovation et sur l'application.

Les activités et les responsabilités du CRAC ont augmenté au cours des années, tant et si bien que l'on a embauché une agente de recherche à temps plein au mois de janvier. Avec maintenant deux employés à temps plein, le CRAC sera mieux à même de remplir son mandat.

### PROJETS DE RECHERCHE

Chaque année, le CRAC lance un appel de propositions pour des projets de recherche dans les domaines prioritaires de l'industrie avicole. En 2014, son appel comprenait les thèmes de la salubrité alimentaire, la génétique, la santé et le bien-être, de même que les priorités des PPC. Cette année, le financement a été approuvé pour huit projets, dont les suivants :

- Recherche pour évaluer les dispositifs d'euthanasie nouveaux et existants, incluant le KED (dispositif d'amélioration de l'abattage) (Université de Guelph et Université de la Saskatchewan)
- Investiguer sur la réponse du système immunitaire et évaluer

les effets des rechanges aux antibiotiques (Université de Guelph et Université de la Saskatchewan)

- Renforcer l'immunité contre les virus respiratoires (Université de Calgary)
- Préserver la génétique de la volaille (Agriculture et Agroalimentaire Canada)
- Évaluer un test de dépistage de la grippe aviaire dans des jaunes d'œuf plutôt que des échantillons de sang (Agence canadienne d'inspection des aliments)
- Évaluer les effets du traitement à l'infrarouge comme méthode pour la taille du bec sans cruauté (Université de la Saskatchewan)
- Optimiser l'éclairage pour l'alimentation précise des poulets à griller (Université de l'Alberta)

En plus de cet appel régulier de propositions, les PPC financent un projet distinct par l'entremise du CRAC pour effectuer des essais de recherche à la ferme sur les rechanges aux antibiotiques. Des chercheurs de l'Université de Guelph, et des experts de l'industrie de l'alimentation animale, feront des essais à la ferme visant à mesurer l'efficacité des huiles essentielles dans la prévention de l'entérite nécrotique avec pour objectif de donner à un nouveau produit un pas de plus vers sa mise en marché.

### **Programme de bourses d'études**

Le programme de bourses d'études du CRAC, institué en 2006, encourage et soutient les étudiants diplômés qui désirent faire des recherches dans un aspect de la science avicole. Les bourses aident à promouvoir la relève dans la communauté de chercheurs et à augmenter la capacité intellectuelle du Canada en science avicole. Félicitations à Alexander Yitbarek, le récipiendaire pour 2014 ! Alexander fait son doctorat à l'Université de Guelph, dont le programme de recherche porte sur l'immunologie de la volaille, notamment pour trouver des rechanges aux antibiotiques et des moyens de contrôler la grippe aviaire.

### **Grappe de la science avicole**

La nouvelle Grappe de la science avicole a fait l'objet d'une annonce au début de 2014 et les travaux sont en cours pour les 17 projets inclus. La Grappe réunit des équipes de scientifiques dans de nombreuses disciplines qui s'efforcent de solutionner des problèmes complexes. Grâce à des fonds de l'industrie et à plus de 4 millions \$ de financement gouvernemental, la Grappe est une excellente façon de profiter pleinement des ressources disponibles. **R**



## COMMENT RÉDUIRE LA PRODUCTION CANADIENNE DE POULET ?

*ajoutez juste de la sauce*

### Mélanges définis de spécialité (MDS)

**Vous vous demandez peut-être en quoi consistent les mélanges définis de spécialité (MDS). Il ne s'agit pas là d'une réponse toute simple que vous trouverez dans le dictionnaire. Le poulet, lorsque combiné à 13 pour cent d'autres ingrédients, porte l'étiquette « mélange défini de spécialité » et n'est pas considéré comme du poulet aux fins du contrôle des importations. Autrement dit, les produits contenant 87 pour cent de poulet ou moins sont généralement exempts des contrôles d'importation et des tarifs douaniers.**

Cela semble assez simple, n'est-ce pas ? Toutefois, quand vous entreprenez d'examiner ce qui entre dans la composition de ce 13 % et l'éventail des produits qui peuvent faire que des plats de poulet sont exclus des contrôles d'importation, vous arrivez au cœur de la question, à savoir que les importateurs interprètent les règlements à leur façon pour trouver moyen d'importer plus de poulet au Canada. Nous n'avons pas besoin de ce poulet importé qui déplace la production canadienne et réduit les emplois, les revenus et les recettes fiscales de toutes les parties concernées. Pour une liste plus complète, consultez la page 30 de notre Rapport annuel de 2014.

Revenons en arrière pour mieux comprendre le rôle des MDS et leur importance pour l'industrie canadienne du poulet. En 1994, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord du Cycle de l'Uruguay de l'OMC, le poulet cuit combiné à 13 pour cent d'autres ingrédients était étiqueté « mélange défini de spécialité » et n'était plus considéré comme du poulet aux fins du contrôle des importations (des ingrédients comme les sauces, l'eau, le pain et la panure n'étaient pas considérés admissibles dans le 13 pour cent). Étant



donné que ces produits peuvent être importés dans leur forme finale sans être soumis aux contrôles d'importation, les fabricants d'aliments au Canada demandent des allocations d'importation de poulet provenant d'autres pays afin de fabriquer des produits similaires au Canada.

Pour des raisons que nous ignorons, les exigences de cuisson et l'inclusion des sauces ont été laissées de côté dans la définition de la Liste tarifaire canadienne – ces exigences faisaient partie des engagements du Canada aux termes de l'accord du Cycle de l'Uruguay qui précise la manutention et le traitement des MDS. Quelques entreprises canadiennes ont vu dans cette affaire une occasion d'importer encore plus de poulet au Canada. Pour profiter de ces règles, ces entreprises ont commencé à créer délibérément de nouveaux produits MDS en ajoutant de la sauce à une boîte d'ailerons ou de morceaux de poulet. Ces produits sont créés délibérément dans le seul but de contourner les mesures de contrôle des importations.

Une avalanche de produits de poulet à sauce ajoutée ont fait leur apparition sur le marché canadien et sont venus bousculer, du même coup, toute la chaîne d'approvisionnement. La création de ces produits, sous prétexte qu'ils peuvent être importés des É.-U., a déplacé les approvisionnements vers l'étranger aux dépens des producteurs de poulet canadiens et des transformateurs primaires canadiens, entraînant la perte d'importantes retombées économiques.

La solution est simple et n'exige pratiquement aucune modification au plan de la politique, n'exigera aucune complication bureaucratique ou mesure de mise en application et n'entraînera aucune augmentation en termes de protectionnisme. Il incombe au gouvernement fédéral de voir à ce que les règles soient appliquées comme prévu et à ce qu'on n'en abuse pas au détriment de toute l'industrie canadienne du poulet. Il est dans l'intérêt de toute la chaîne d'approvisionnement de poulet d'appliquer les références aux exigences de cuisson et de sauce des MDS dans la Liste tarifaire canadienne tel que convenu dans l'engagement du Canada envers l'OMC.

Le rétablissement de ces deux composants absents dans la définition réglerait le problème et ferait en sorte que toutes les entreprises canadiennes opèrent selon les mêmes règles. Ce changement honorerait également l'engagement du Canada envers l'OMC et maintiendrait des emplois canadiens. **R**



## Conseil d'administration et comités des PPC en 2015

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Dave Janzen  
 (Colombie-Britannique)  
 Murray Booy (Ontario)  
 Reg Cliche (Conseil canadien des  
 transformateurs d'oeufs et  
 de volailles)  
 Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)  
 Benoît Fontaine (Québec)  
 Vernon Froese (Manitoba)  
 Luc Gagnon (Conseil canadien  
 des transformateurs d'oeufs et  
 de volailles)  
 Matthew Harvie (Nouvelle-Écosse)  
 Ian Hesketh (Association canadienne  
 des surtransformateurs de  
 volailles)  
 Blaine Hussey (Terre-Neuve  
 et Labrador)  
 David Hyink (Alberta)  
 Derek Janzen (Colombie-Britannique)  
 Rudy Martinka (Saskatchewan)  
 Barry Uytterlinde  
 (Île-du-Prince-Édouard)  
 Peter Vale (Restaurants Canada)

### COMITÉS ET REPRÉSENTANTS

#### **Comité exécutif**

Président – Dave Janzen  
 Premier vice-président – Yvon Cyr  
 Deuxième vice-président –  
 Benoît Fontaine  
 Membre à titre personnel –  
 Murray Booy

#### **Comité des finances**

Président : Barry Uytterlinde  
 Derek Janzen  
 Peter Vale

#### **Comité des politiques**

Président : Yvon Cyr  
 Nick deGraaf (Nouvelle-Écosse)  
 Benoît Fontaine  
 Luc Gagnon  
 Danny Wiebe (remplaçant, Manitoba)

#### **Comité sur la gouvernance**

Président : Derek Janzen  
 Murray Booy  
 David Hyink

#### **Comité de production**

Président : Reg Cliche  
 Ed Benjamins (remplaçant, Ontario)  
 Marc Cormier (remplaçant,  
 Nouveau-Brunswick)  
 Benoît Fontaine  
 Rudy Martinka

#### **Comité des relations avec les consommateurs**

Président : Matthew Harvie  
 Kerry Froese (remplaçant,  
 Colombie-Britannique)  
 Lucy McKee (remplaçant, Conseil  
 canadien des transformateurs  
 d'oeufs et de volailles)

#### **Représentants**

Conseil de recherches avicoles  
 du Canada-Tim Keet (remplaçant,  
 Saskatchewan)

Délégués à la Fédération  
 canadienne de l'agriculture –  
 David Hyink

Représentant au Conseil  
 national de la protection des  
 animaux d'élevage – à déterminer

Représentant au Conseil national  
 sur la santé et le bien-être des  
 animaux d'élevage – à déterminer

